



P R E M I E R M I N I S T R E

Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*

Paris, le 25 juillet 2019

N° /ANSSI/SDE

Référence : QUAL-SERV-PORTEES/2.1

NOTE

PORTÉES DE QUALIFICATION DES SERVICES

HISTORIQUE DES VERSIONS

DATE	VERSION	EVOLUTION DU DOCUMENT	REDACTEUR
06/01/2017	1.0	<i>Première version applicable.</i>	ANSSI
02/10/2017	2.0	<i>Mise à jour pour intégrer les services d'informatique en nuage et prendre en compte la dernière version des référentiels applicables aux prestataires de réponse aux incidents et de détection des incidents de sécurité.</i>	ANSSI
25/07/2019	2.1	<i>Révision des estimations des charges d'évaluation PASSI, PRIS, PDIS et SecNumCloud en fonction des retours d'expérience et des évolutions des trames d'évaluation.</i>	ANSSI

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-ORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	2/12

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	4
I.1.	Objet du document.....	4
I.2.	Identification du document.....	4
I.3.	Date d'application.....	4
I.4.	Élaboration, mise à jour et diffusion.....	4
I.5.	Acronymes.....	4
II.	PORTÉES DE QUALIFICATION.....	5
III.	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE.....	10
III.1.	Codes, textes législatifs et réglementaires.....	10
III.2.	Autres.....	10

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	3/12

I. Introduction

I.1. Objet du document

Le présent document décrit les portées de qualification des services.

I.2. Identification du document

Le présent document est document est dénommé « Note – Portées de qualification des services ». Il peut être identifié par son nom, sa référence, son numéro de version et sa date de mise à jour.

I.3. Date d'application

Le présent document est applicable à compter de sa publication.

I.4. Élaboration, mise à jour et diffusion

Le présent document est élaboré, mis à jour et publié par l'ANSSI qui précise les modalités de transition et la date d'effet pour chaque mise à jour.

I.5. Acronymes

Les acronymes utilisés dans le présent document sont les suivants :

ANSSI Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	4/12

II. Portées de qualification

Familles de service de confiance	Activités	Référentiels d'exigences	Cadre réglementaire	Charge d'évaluation indicative ¹²			Durée maximale de validité de la qualification	Délai de surveillance ³	Norme d'accreditation du centre d'évaluation	Existence d'une trame d'évaluation	Délivrance d'une attestation individuelle de compétence
				Charge d'évaluation totale ⁴	Charge d'évaluation initiale sur site	Charge d'évaluation initiale documentaire ⁵					
Audit de la sécurité des systèmes d'information	Audit d'architecture	[PASSI] et [PASSI_LPM]	[DECRET_QUALIF]	Évaluation initiale : 12 à 14 jours homme Évaluation de surveillance : Charge de l'évaluation initiale * 1/3 Évaluation de renouvellement : Charge de l'évaluation initiale * 2/3	4 à 5 jours homme	3 à 4 jours homme	3 ans	18 mois	[ISO_17065] raffinée de [DES_PASSI]	Oui	Oui
	Audit de configuration										
	Audit de code source										
	Tests d'intrusion ⁶										
	Audit organisationnel et physique ⁶										
Réponse aux incidents de sécurité	Recherche d'indicateurs de compromission	[PRIS] et [PRIS_LPM]	[DECRET_QUALIF]	Évaluation initiale : 23 à 26 jours homme Évaluation de surveillance : Charge de l'évaluation initiale * 1/3 Évaluation de renouvellement : Charge de l'évaluation initiale * 2/3	6 à 8 jours homme	4 à 5 jours homme	3 ans	18 mois	[ISO_17020] raffinée de [DES_PRIS]	Oui	Oui
	Investigation numérique à périmètre restreint										
	Investigation numérique à large périmètre										

¹ Les charges d'évaluation dépendent de l'organisation du prestataire et de la complexité de son système d'information.

² Les estimations fournies sont basées sur des hypothèses nominales de périmètres d'évaluation et en fonction des familles de service de confiance. Le centre d'évaluation devra justifier au cas par cas les charges au-delà ou en deçà de ces charges indicatives.

³ Délai maximal entre la décision de qualification du service et la réception par l'ANSSI du rapport d'évaluation rédigé dans le cadre de la surveillance.

⁴ La charge d'évaluation totale correspond à la somme des charges d'évaluation documentaire et sur site auxquelles s'ajoutent notamment les charges correspondant aux travaux d'élaboration du plan d'évaluation, de rédaction des livrables (rapport et trame d'évaluation renseignée) et de préparation puis de participation à la réunion de restitution.

⁵ L'évaluation documentaire est réalisée préalablement à l'évaluation sur site. Elle peut être menée indifféremment dans les locaux du centre d'évaluation ou dans ceux du prestataire.

⁶ La qualification ne portant que sur l'activité de tests d'intrusion ou d'audit organisationnel et physique n'est pas autorisée conformément à [PASSI].

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	5/12

Familles de service de confiance	Activités	Référentiels d'exigences	Cadre réglementaire	Charge d'évaluation indicative ¹²			Durée maximale de validité de la qualification	Délai de surveillance ³	Norme d'accréditation du centre d'évaluation	Existence d'une trame d'évaluation	Délivrance d'une attestation individuelle de compétence
				Charge d'évaluation totale ⁴	Charge d'évaluation initiale sur site	Charge d'évaluation initiale documentaire ⁵					
Détection des incidents de sécurité	Toutes	[PDIS] et [PDIS_LPM]	[DECRET_QUALIF]	<u>Évaluation initiale</u> : 48 à 66 jours homme <u>Évaluation de surveillance</u> : Charge de l'évaluation initiale * 1/3 <u>Évaluation de renouvellement</u> : Charge de l'évaluation initiale * 2/3	21 à 25 jours homme	6 à 9 jours homme	3 ans	18 mois	[ISO_17020] raffinée de [DES_PDIS]	Oui	Non
Service de certification électronique	Délivrance de certificats de signature électronique	Pour les services qualifiés RGS ** et *** : [EIDAS_PSCE_RGS] Pour les autres services : [EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSCE]	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet ⁷	Conformément à [EIDAS_OEC] :	Non	Non
	Délivrance de certificats de cachet électronique								[ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou [ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001]		
	Délivrance de certificats d'authentification de site Internet								[ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14] et qualifié [PASSI]		

⁷ Conformément à [EIDAS_OEC], aucune surveillance des services de confiance qualifiés dans le cadre de [EIDAS] n'est exigée. Pour autant, conformément au processus de qualification d'un service [QUAL-SERV-PROCESS], l'ANSSI peut, dans le cadre du suivi de la qualification, à tout moment et après en avoir préalablement informé le prestataire, contrôler ou faire contrôler par un centre d'évaluation le fait que les critères de qualification sur la base desquels la qualification a été octroyée sont toujours respectés.

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	6/12

Familles de service de confiance	Activités	Référentiels d'exigences	Cadre réglementaire	Charge d'évaluation indicative ¹²			Durée maximale de validité de la qualification	Délai de surveillance ³	Norme d'accréditation du centre d'évaluation	Existence d'une trame d'évaluation	Délivrance d'une attestation individuelle de compétence
				Charge d'évaluation totale ⁴	Charge d'évaluation initiale sur site	Charge d'évaluation initiale documentaire ⁵					
Service d'horodatage électronique	Toutes	Pour les prestataires qualifiés RGS : [EIDAS_PSHE_RGS] Pour les autres services : [EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSHE]	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet	Conformément à [EIDAS_OEC] : [ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou [ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001] ou [ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14] et qualifié [PASSI]	Non	Non
Service de validation de signatures et cachets électroniques	Validation de signatures électroniques	[EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSVE]	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet	Conformément à [EIDAS_OEC] : [ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou [ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001] ou [ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14] et qualifié [PASSI]	Non	Non
	Validation de cachets électroniques										

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	7/12

Familles de service de confiance	Activités	Référentiels d'exigences	Cadre réglementaire	Charge d'évaluation indicative ¹²			Durée maximale de validité de la qualification	Délai de surveillance ³	Norme d'accréditation du centre d'évaluation	Existence d'une trame d'évaluation	Délivrance d'une attestation individuelle de compétence
				Charge d'évaluation totale ⁴	Charge d'évaluation initiale sur site	Charge d'évaluation initiale documentaire ⁵					
Service de conservation de signatures et cachets électroniques	Conservation de signatures électroniques	[EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSCS]	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet	Conformément à [EIDAS_OEC] :	Non	Non
	Conservation de cachets électroniques								[ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou [ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001] ou [ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14] et qualifié [PASSI]		
Service d'envoi recommandé électronique	Toutes	[EIDAS_PSCO] et [EIDAS_PSRE]	[EIDAS]	Sans objet	Sans objet	Sans objet	2 ans	Sans objet	Conformément à [EIDAS_OEC] :	Non	Non
									[ISO_17065] raffinée de [EN_319_403] ou [ISO_17021] raffinée de [CEPE_REF_21] ou [ISO_17021] pour la certification [ISO_27001] ou [ISO_17025] raffinée de [LAB_REF_14] et qualifié [PASSI]		

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	8/12

Familles de service de confiance	Activités	Référentiels d'exigences	Cadre réglementaire	Charge d'évaluation indicative ¹²			Durée maximale de validité de la qualification	Délai de surveillance ³	Norme d'accréditation du centre d'évaluation	Existence d'une trame d'évaluation	Délivrance d'une attestation individuelle de compétence
				Charge d'évaluation totale ⁴	Charge d'évaluation initiale sur site	Charge d'évaluation initiale documentaire ⁵					
Service d'informatique en nuage	IaaS	[SECNUMCLOUD]	[DECRET_QUALIF]	<u>Évaluation initiale :</u> 34 à 60 jours homme	15 à 30 jours homme	6 à 10 jours homme	3ans	1 an	[ISO_17065] raffinée de [DES_PASSI]	Oui	Non
	PaaS			<u>Évaluation de surveillance :</u> Charge de l'évaluation initiale * 1/3							
	SaaS			<u>Évaluation de renouvellement :</u> Charge de l'évaluation initiale * 2/3							

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	9/12

III. Documents de référence

III.1. Codes, textes législatifs et réglementaires

Renvoi	Document
[DECRET_QUALIF]	Décret n° 2015-350 du 27 mars 2015 relatif à la qualification des produits de sécurité et des prestataires de service de confiance pour les besoins de la sécurité des systèmes d'information. Voir www.legifrance.gouv.fr
[EIDAS]	Règlement n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant la directive 1999/93/CE. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr

III.2. Autres

Renvoi	Document
[CEPE_REF_21]	Exigences spécifiques pour la qualification des prestataires de services de confiance. Disponible sur http://www.cofrac.fr
[DES_PASSI]	Exigences spécifiques pour la qualification des prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information, CERT CPS REF 33, version en vigueur. Disponible sur http://www.cofrac.fr
[DES_PRIS]	Exigences spécifiques pour la qualification des prestataires de réponse aux incidents de sécurité. Document en cours d'élaboration.
[DES_PDIS]	Exigences spécifiques pour la qualification des prestataires de détection des incidents de sécurité. Document en cours d'élaboration.
[DES_SNC]	Exigences spécifiques pour la qualification des prestataires de services d'informatique en nuage, CERT CPS REF 33, version en vigueur. Disponible sur http://www.cofrac.fr
[EIDAS_OEC]	Organismes d'évaluation de la conformité des prestataires de service de confiance, Critères de reconnaissance au titre du règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSCE]	Services de délivrance de certificats qualifiés de signature électronique, de cachet électronique et d'authentification de site internet, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSCE_RGS]	Services de délivrance de certificats qualifiés de signature électronique, de cachet électronique et d'authentification de site internet, Modalités de qualification selon le règlement eIDAS des services qualifiés selon le RGS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSCO]	Prestataires de services de confiance qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	10/12

Renvoi	Document
[EIDAS_PSHE]	Services d'horodatage électronique qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSHE_RGS]	Services d'horodatage électronique qualifiés, Modalités de qualification selon le règlement eIDAS des services qualifiés selon le RGS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSVE]	Services de validation qualifiés des signatures électroniques qualifiées et des cachets électroniques qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSCS]	Services de conservation qualifiés des signatures électroniques qualifiées et des cachets électroniques qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EIDAS_PSRE]	Services d'envoi recommandé électronique qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS. Document en cours d'élaboration.
[EIDAS_PCSC]	Services de création de signatures électroniques qualifiées et de cachets électroniques qualifiés, Critères d'évaluation de la conformité au règlement eIDAS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[EN_319_403]	ETSI EN 319 403, Electronic signatures and infrastructures (ESI), Trust service provider conformity assessment, Requirements for conformity assessment bodies assessing Trust services Providers. Disponible sur http://www.etsi.org
[ISO_17065]	ISO/IEC 17065, Evaluation de la conformité, Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services. Disponible sur http://www.iso.org
[ISO_17020]	ISO/IEC 17020, Evaluation de la conformité, Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection. Disponible sur http://www.iso.org
[ISO_17021]	ISO/IEC 17021, Evaluation de la conformité, exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management. Disponible sur http://www.iso.org
[ISO_17025]	ISO/IEC 17025, Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais. Disponible sur http://www.iso.org
[ISO_27001]	ISO/IEC 27001, Technologies de l'information, techniques de sécurité, systèmes de management de la sécurité de l'information, exigences. Disponible sur http://www.iso.org
[LAB_REF_14]	Exigences spécifiques, essais pour l'évaluation de la sécurité des technologies de l'information. Disponible sur http://www.cofrac.fr

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	11/12

Renvoi	Document
[PASSI]	Prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information, Référentiel d'exigences, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[PASSI_LPM]	Exigences supplémentaires applicables aux prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information pour les besoins de la sécurité nationale, version en vigueur. Document de niveau <i>Diffusion Restreinte</i> .
[PRIS]	Prestataires de réponse aux incidents de sécurité, Référentiel d'exigences, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[PRIS_LPM]	Exigences supplémentaires applicables aux prestataires de réponse aux incidents de sécurité pour les besoins de la sécurité nationale, version en vigueur. Document de niveau <i>Diffusion Restreinte</i> .
[PDIS]	Prestataires de détection des incidents de sécurité, Référentiel d'exigences, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[PDIS_LPM]	Exigences supplémentaires applicables aux prestataires de détection des incidents de sécurité pour les besoins de la sécurité nationale, version en vigueur. Document de niveau <i>Diffusion Restreinte</i> .
[SECNUMCLOUD]	Prestataires de services d'informatique en nuage, Référentiel d'exigences, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[QUAL-SERV-PROCESS]	Processus de qualification d'un service, référence QUAL-SERV-PROCESS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr

Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-SERV-PORTEES	2.1	25/07/2019	PUBLIC	12/12